

TUTO EDITION DES FICHES DE PASSAGE DANS ONDE

1. Effectuez le passage ou le maintien de vos élèves pour 2024-2025, les futures classes des élèves seront déjà notifiées dans les fiches.

**les décisions de passage ou maintien restent modifiables ultérieurement.*

2.

The screenshot shows the ONDE web application interface. At the top left is the logo of the Ministry of National Education and Youth (Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse) with the motto "Liberté, Égalité, Fraternité". To the right is the school name "Directeur de l'école ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE 70000 QUINCEY". The main navigation bar includes "ACCUEIL", "ÉCOLE", "ÉLÈVES", and "LISTES & DOCUMENTS". The "ÉLÈVES" menu is open, showing options like Recherche, Admission, Gestion des adresses, Répartition, Scolarité, Passage (highlighted in yellow), and Radiation. The "Mon tableau de bord" section displays "Les effectifs" for 2023-2024 and 2024-2025, both showing 0 INSCRIT and 0 ADMISSIBLE. A table titled "Répartition" shows data for CYCLE I and TPS across different classes.

Effectifs 2023-2024	Préparation 2024-2025
0 INSCRIT	0 INSCRIT
0 ADMISSIBLE	0 ADMISSIBLE

Répartition par niveau 2023-2024	Prévisions par niveau 2024-2025	Répartition par classe 2023-2024	
46	CYCLE I	34 PS/MS - 15/8	23
15	TPS	0 MS/GS - 6/17	23

➤ Cliquer sur Passage.

3.

The screenshot shows the "Passage" section of the ONDE web application. The navigation bar is the same as in the previous screenshot. The "Passage" section contains several menu items:

- Enregistrer le calendrier**
 - Enregistrement des dates des conseils des maîtres et de la commission d'appel, et des dates limites de remise aux familles
- Enregistrer globalement les passages de niveau**
 - Gestion collective de l'enregistrement du passage
- Enregistrer/Mettre à jour un passage de niveau**
 - Gestion individuelle de l'enregistrement du passage
- Éditer des notifications de poursuite de scolarité vierges ou pré-initialisées**
 - Édition des notifications au format PDF
- Éditer des listes**
 - Édition de listes d'élèves au format PDF

➤ Entrer les dates du calendrier.

ACCUEIL ÉCOLE ÉLÈVES LISTES & DOCUMENTS

Conseil des maîtres n°1 - Proposition de passage de niveau

Date du conseil des maîtres n°1

Date limite de remise de la proposition aux familles

Soit une date limite de réponse des familles à la proposition le

Conseil des maîtres n°2 - Décision de passage de niveau

Date du conseil des maîtres n°2

Date limite de remise de la décision aux familles

Soit une date limite de réponse des familles à la décision le

Commission d'appel fixée par l'IA-DASEN

Date de la commission d'appel

Se reporter à la note de service de la DSDEN

- Renseigner la partie décision de passage uniquement.
- Écrire la date du conseil des maîtres ainsi que la date limite de remise de la décision aux familles (07/05/2024) et la date de la commission d'appel (06/06/2024).
- Valider.

4.

ACCUEIL ÉCOLE ÉLÈVES LISTES & DOCUMENTS

Passage Aide

- Enregistrer le calendrier**
 - Enregistrement des dates des conseils des maîtres et de la commission d'appel, et des dates limites de remise aux familles
- Enregistrer globalement les passages de niveau**
 - Gestion collective de l'enregistrement du passage
- Enregistrer/Mettre à jour un passage de niveau**
 - Gestion individuelle de l'enregistrement du passage
- Éditer des notifications de poursuite de scolarité vierges ou pré-initialisées**
 - Édition des notifications au format PDF
- Éditer des listes**
 - Édition de listes d'élèves au format PDF

ONDE - Version 24.1.0.13 - Accessibilité : non conforme

- Cliquer sur éditer des notifications de poursuite de scolarité vierges ou pré-initialisées.

5.

ACCUEIL ÉCOLE ÉLÈVES LISTES & DOCUMENTS

Passage > Éditer des notifications de poursuite de scolarité

Rappel du calendrier de saisie des passages

Date du conseil des maîtres n°1 -
Date limite de remise de la proposition aux familles -
Soit une date limite de réponse des familles à la proposition le -

Date du conseil des maîtres n°2 -
Date limite de remise de la décision aux familles 07/05/2024
Soit une date limite de réponse des familles à la décision le 22/05/2024

Date de la commission d'appel 06/06/2024

Format de la notification Vierge Pré-initialisée

➤ Cliquer sur pré-initialisée pour avoir les fiches pré-remplies.

ACCUEIL ÉCOLE ÉLÈVES LISTES & DOCUMENTS

Passage > Éditer des notifications de poursuite de scolarité

Rappel du calendrier de saisie des passages

Date du conseil des maîtres n°1 -
Date limite de remise de la proposition aux familles -
Soit une date limite de réponse des familles à la proposition le -

Date du conseil des maîtres n°2 -
Date limite de remise de la décision aux familles 07/05/2024
Soit une date limite de réponse des familles à la décision le 22/05/2024

Date de la commission d'appel 06/06/2024

Format de la notification Vierge Pré-initialisée

Décision
Proposition et Décision
Proposition
Décision

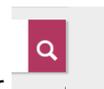
Classe Niveau Cycle

Rechercher

➤ Cliquer sur décision.

➤ Sélectionner la classe puis l'onglet chercher

➤ Valider



6.

Résultat :

Académie BESANCON
Direction des services départementaux de l'éducation nationale HAUTE-SAONE
Circonscription [REDACTED]

Notification de poursuite de scolarité – Décision
Rentrée scolaire 2024

ECOLE PRIMAIRE [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Nom : [REDACTED]
Né le : [REDACTED]
Classe de : CM1 en 2023-2024

Prénom : [REDACTED]

DECISION DU CONSEIL DES MAÎTRES pour la poursuite de scolarité à la rentrée 2024

Passage en classe de CM2

Maintien en classe de CM1

Motif :

A [REDACTED] le 02/05/2024

La Directrice de l'école

REPONSE DES REPRESENTANTS LEGAUX

A retourner à l'école dans un délai de 15 jours, soit avant le 22/05/2024

Passé ce délai, l'absence de réponse équivaut à l'acceptation de la présente décision

J'accepte la décision du conseil des maîtres

Je refuse la décision du conseil des maîtres et souhaite déposer un recours auprès du Directeur académique des services de l'éducation nationale pour examen par la commission départementale d'appel (**lettre à joindre**)

Je demande à être entendu par la commission d'appel qui se réunira le 06/06/2024

A _____, le _____

Signature des représentants légaux

DECISION DE LA COMMISSION D'APPEL pour la poursuite de scolarité à la rentrée 2024

Passage en classe de _____

Maintien en classe de _____

Motif :

A _____, le 06/06/2024

Le président de la commission départementale d'appel,
Directeur des services départementaux de l'éducation nationale

LA DECISION PRISE PAR LA COMMISSION D'APPEL VAUT DECISION DEFINITIVE (Code de l'éducation-article D321-8)